

Décision

Générale

colonial

Décision n° 25-444-1933 mutations

n° 25-444-1933

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 novembre 1933

Numéro JO

n° 444 du 30/11/1933

Date du numéro

30 novembre 1933

TEXTE INTÉGRAL

l'askari de 2e classe Mohamed Moussa, matricule 43, après deux ans, passe automatiquement a l'échelon après cinq ans, pour compter du 17 novembre 1933.